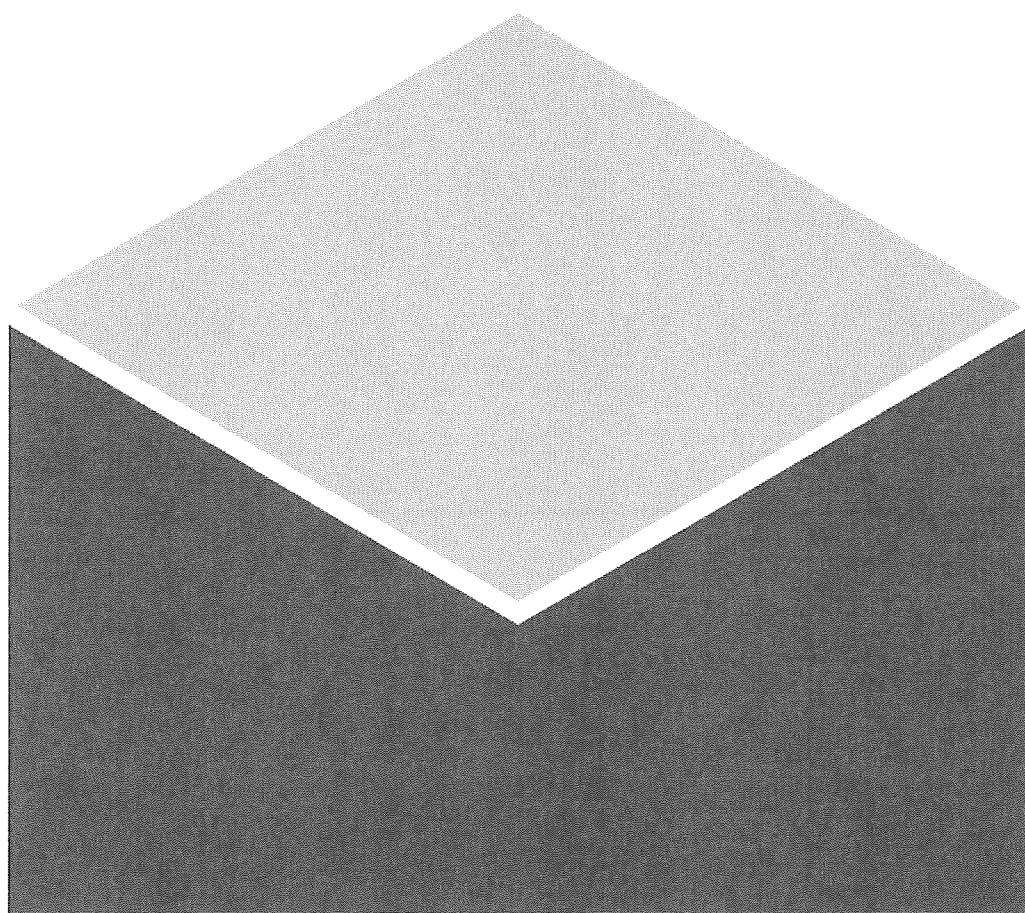


COMPTES ANNUELS
RAPPORT FINANCIER

-

EXERCICE COMPTABLE
01/01/2025 AU 31/12/2025



FONDS DE DOTATION
SABINE ZLATIN

L'exercice débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025, soit une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'association au 31/12/2024 est de 367 238 €.

Le résultat net comptable 2025 du fonds de dotation est de 0 €.

Dans les pages suivantes, vous trouverez les comptes annuels du FONDS DE DOTATION SABINE ZLATIN, soit le bilan, le compte de résultat et les annexes aux comptes.

Table des matières

Bilan Actif / Passif	4
Compte de Résultat	6
1. Description de l'activité et des moyens du fonds de dotation	8
2. Règles et méthodes comptables	8
2.1. Principes généraux	8
2.2. Changement de présentation comptable	8
3. Principales méthodes utilisées	9
3.1. Immobilisations	9
3.2. Valeurs mobilières de placement	9
3.3. Dotation consommable	9
3.4. Provisions pour risques et charges	9
3.5. Produits constatés d'avance	9
3.6. Les contributions volontaires en nature	9
Complément d'information sur les comptes d'actif du bilan	10
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	10
Complément d'information sur les comptes de passif du bilan	11
4. Fonds associatifs	11
4.1. Fonds propres et variations	11
4.2. Autres fonds permanents	12
5. Variation des provisions	12
Complément d'information sur le compte de résultat	13
Sur l'exercice 2024, ces fonds versés ont eu vocation à cofinancer principalement les Journées de la Mémoire.	13
Autres informations	13
6. Engagements hors bilan	13
6.1. Engagements liés aux emprunts	13
7. Effectifs	13
8. Honoraires du commissaire aux comptes	13
9. Autres informations	14
9.1. Evénements importants de l'exercice	14
Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes	Erreur ! Signet non défini.

Comptes annuels – Année 2025

Bilan Actif / Passif

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	BRUT	AMORTISSEMENTS & DEPRECIATION (à déduire)	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions brevets logiciels			0 €	0 €
Fonds de commerce				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			0 €	0 €
Constructions			0 €	0 €
Matériel et outillage			0 €	0 €
Autres			0 €	0 €
Immobilisations en cours, avances et acomptes			0 €	0 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Prêts				
Autres				
TOTAL 1	0 €	0 €	0 €	0 €
STOCKS ET EN COURS				
Matières 1ères approvisionnements				
Marchandises			0 €	0 €
CREANCES				
Créances				
Autres créances				
Charges constatées d'avance			0 €	0 €
Valeurs mobilières de placements	300 000 €		300 000 €	0 €
Disponibilités	67 238 €		67 238 €	510 438 €
TOTAL II	367 238 €	0 €	367 238 €	510 438 €
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	367 238 €	0 €	367 238 €	510 438 €

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	67 814 €	67 814 €
Fonds Propres statutaires		
Réserves		
Report à nouveau	67 814 €	67 814 €
Résultat comptable de l'exercice	- €	0 €
Fonds propres avec droit de reprise		0 €
Fonds propres consommables	297 224 €	440 104 €
TOTAL I	365 038 €	507 918 €
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II	0 €	0 €
Fonds reportés & dédiés		
TOTAL III	0 €	0 €
Dettes		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 200 €	2 520 €
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	- €	
TOTAL IV	2 200 €	2 520 €
Ecart de conversions passif		
TOTAL GENERAL	367 238 €	510 438 €

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT du FONDS DE DOTATION SABINE ZLATIN		
	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Adhésions / Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics & subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consom° de la dotation consommable	198 380 €	166 396 €
Ressources liées à la générosité du public :		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations, assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur prov & amort		
Utilisation des fonds dédiés		
Collectes et dons		
Adhésions / Cotisations		
Autres produits		
TOTAL I	198 380 €	166 396 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	7 172 €	2 959 €
Aides financières		
Impôts et taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions et fonds dédiés		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	192 661 €	155 894 €
TOTAL II	199 833 €	158 853 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 453 €	7 543 €
Produits financiers		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 453 €	3 216 €
Reprises sur provis.		11 251 €
Produits nets sur cessions de V.M.P		
TOTAL III	1 453 €	14 467 €
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de V.M.P		22 009 €
TOTAL IV	0 €	22 009 €
RESULTAT FINANCIER	1 453 €	-7 542 €

RESULTAT COURANT	0 €	0 €
Produits exceptionnels	0 €	
Charges exceptionnelles	0 €	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0 €	0 €
Impôt sur les sociétés		
TOTAL DES PRODUITS	199 833 €	180 863 €
TOTAL DES CHARGES	199 833 €	180 863 €
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	0 €	0 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Personnel mis à disposition	4 500 €	4 500 €
Bénévolat	3 000 €	3 000 €
Dons en nature		
TOTAL	7 500 €	7 500 €
Charges		
Personnel mis à disposition	4 500 €	4 500 €
Bénévolat	3 000 €	3 000 €
Dons en nature		
TOTAL	7 500 €	7 500 €

Annexe aux comptes annuels – Exercice 2025

1. Description de l'activité et des moyens du fonds de dotation

Le Fonds de dotation Sabine Zlatin pour le développement de la maison d'Izieu a pour objet :

- de soutenir l'« Association Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés », son objet et ses activités d'intérêt général et ainsi participer à son aménagement, sa gestion et son développement ;
- de soutenir et/ ou de participer à l'enseignement, à la recherche académique et scientifique, à la formation continue, à l'information et à l'éducation de tous les publics et plus particulièrement des jeunes, sur les crimes contre l'humanité ;
- de contribuer par tous moyens à la défense de la dignité, des droits et de la justice, et à la lutte contre toutes les formes de l'intolérance, de la xénophobie, de l'antisémitisme et du racisme ;
- et ce, notamment, par l'abondement des ressources financières de son fondateur afin d'amplifier les actions d'intérêt général qu'il développe.

Pour remplir sa mission, le fonds de dotation fait appel à la générosité du public (dons manuels, mécénat, libéralités). Ces fonds sont ensuite soit utilisés directement, soit reversés à l'association La Maison d'Izieu.

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et résultant de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point mentionné au 2.2. ci-dessous
- indépendance des exercices
- enregistrement des opérations au coût historique
- et dans le respect du principe de prudence.

Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

2.2. Changement de présentation comptable depuis 2024

À la suite d'un éclaircissement des dispositions relatives à la comptabilisation des dons et mécénats, le schéma de comptabilisation des dons et mécénats reçus a été opéré sur l'exercice.

Les ressources perçues émanant de sollicitations directes et intuitu personae auprès de donateurs influents et sensibles à la mission de la Maison d'Izieu sont désormais comptabilisées en dotation consommable alors qu'elles figuraient en produits de l'exercice avant 2024. Ces ressources n'étant pas qualifiées d'appel à la générosité du public, le fonds de dotation n'est pas tenu d'établir un CROD et un CER.

3. Principales méthodes utilisées

3.1. Immobilisations

Non applicable

3.2. Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées à leur valeur d'achat.

Des Dépôts à terme ont été souscrits au cours de l'exercice, pour un montant total de 300 000 €.

3.3. Dotation consommable

Par décision du Conseil d'Administration de l'association Maison d'Izieu en date du 13 février 2018, le fonds de dotation Sabine Zlatin est créé. Il est régi par la loi no 2008 776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, article 140 modifié et le décret modifié no 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation et ses statuts.

La dotation initiale de ce fonds était de 15 000 €, somme complétée de 200 000 € en dotation complémentaire provenant du legs Zlatin, jadis effectué au profit de l'association Maison d'Izieu.

En 2025 la dotation consommable diminue de 142 880 € comprenant des mécénats de 55 500 € et une consommation de la dotation consommable de 198 380 €.

A la clôture du 31/12/2025, les fonds propres s'élèvent à 365 038 €.

3.4. Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provisions de cette nature au 31/12/2025.

3.5. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avances correspondent aux contributions et mécénats attribués pour des périodes postérieures à la clôture de l'exercice.

3.6. Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes, de biens (meubles ou immeubles) par des entités tierces. L'information est donnée au pied du compte de résultat.

Elles ont été valorisées de la manière suivante :

- Mise à disposition de personnel :

Au global, certains salariés de l'association LA MAISON D'IZIEU apportent différents services de représentation vis-à-vis des tiers (mécènes, banques, administrations) et de services administratifs (tenue comptable, suivi juridique, communication...).

Charges incluses, ces mises à disposition sont évaluées à 4 500€ pour l'année 2025.

- Mise à disposition de moyens matériels

Le fonds de dotation ne nécessite pas de moyens spécifiques, outre le matériel et les locaux utilisés par les salariés mis à disposition par l'association La Maison d'Izieu. Ces coûts sont non significatifs et n'ont pas été valorisés.

- Bénévolat :

Le temps de bénévolat est estimé à 100 heures en 2025. Il s'agit en l'occurrence de temps passés par certains administrateurs pour la recherche de mécènes.

Charges incluses, ces heures de bénévolat sont estimées à 3 000 € pour l'année 2025.

Complément d'information sur les comptes d'actif du bilan

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Catégories de support	Valeur comptable brute	Valeur de marché	Valeur nette comptable	+ valeur latente	- value
Dépôt à terme SICAV / FCP Obligations Actions	300 000 €	300 000 €	300 000 €		
Valeurs mobilières de placement					
Livret associatif rémunéré	12 558 €	12 558 €	12 558 €		
Total placé et rémunéré	312 558 €	312 558 €	312 558 €		
Comptes courants bancaires Caisses	54 679 €	54 679 €	54 679 €		
Total VMP & Disponibilités	367 238 €	367 238 €	367 238 €		

Complément d'information sur les comptes de passif du bilan

4. Fonds associatifs

4.1. Fonds propres et variations

a.

Variation des Fonds propres

Variation des fonds propres	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
	-			-
Fonds propres sans droit de reprise	67 814			67 814
Fonds Propres statutaires				-
Réserves				-
Report à nouveau	67 814			67 814
Résultat comptable de l'exercice	0		0	
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres consommables	606 500			297 224
dotation initiale	15 000			15 000
dotation complémentaire	200 000			200 000
dotation consommable	225 104	55 500	- 198 380	82 224
				-
TOTAUX	507 918	55 500	198 380	365 038

a. Fonds dédiés

5. Variation des provisions

[illegible]

Complément d'information sur le compte de résultat

En 2025, le fonds de dotation a perçu 55 500 € de fonds de la part d'entreprises donatrices. Ces fonds ne sont pas considérés d'un point de vue comptable comme des produits de mécénat de l'exercice (car non issu de l'appel à la générosité du public) mais comme des compléments de dotation consommable.

Sur 2025, les aides financières versées à l'Association Maison d'Izieu s'élèvent à 192 661 € et ont eu vocation à financer principalement :

Travaux de reprise centrale traitement d'air (C.T.A.) aile Zlatin et musée	107 152.57
Solde nouvelles solutions informatique	10 800
Rénovation appartement insalubre annexe Michalet	15 435.20
Création bureau Magnanerie	6 953
Remplacement pompe chaudière	9 373.96
Audit archives + RGPD	11 004
Honoraires (imprévus) cabinet expert contentieux	11 942.20
Prix Maison d'Izieu 2024	12 000
2 séances cinéma plein air	8 000

Autres informations

6. Engagements hors bilan

6.1. Engagements liés aux emprunts

Il n'y a pas d'engagements hors bilan.

7. Effectifs

Il n'y a pas de salarié employé par le fonds de dotation.

8. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires 2 520 € TTC figurent au compte de résultat réparti comme suit :

- au titre du contrôle légal des comptes : 2 520 €
- au titre de prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission du contrôle légal des comptes : 0 €.

9. Autres informations

9.1. Evènements importants de l'exercice

L'organisation d'un repas à Paris en présence de la Présidente de l'Assemblée Nationale en vue de prospecter de futurs mécènes.